



RÉSEAU RÉGIONAL DES OBSERVATOIRES DU GENRE D'AFRIQUE FRANCOPHONE

DOCUMENT DE CAPITALISATION DES RÔLES ET PRATIQUES DES OBSERVATOIRES DE 5 PAYS

En matière de veille stratégique, de plaidoyer, de communication et de partenariat

Version
1.0

Juin

2025



En partenariat
avec



DOCUMENT DE CAPITALISATION DES RÔLES ET PRATIQUES DES OBSERVATOIRES DE 5 PAYS

En matière de veille stratégique, de plaidoyer, de communication et de partenariat

“Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'AFD et de ses partenaires au projet”.

Table des matières

Liste des tableaux	iii
Liste des abréviations et acronymes	iv
INTRODUCTION.....	1
Contexte de l'action.....	1
Objectifs du document de capitalisation.....	2
Public cible.....	2
Consignes d'exploitation de ce document	3
PREMIÈRE PARTIE : SYNTHÈSE ANALYTIQUE ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES.....	4
I. RÔLES, MISSIONS ET GOUVERNANCE DES OBSERVATOIRES.....	5
II. EXPÉRIENCES DES OBSERVATOIRES.....	7
1. Pratiques et succès clefs.....	7
2. Acquis et défis	9
III. OUTILS ET SUPPORTS UTILISÉS PAR LES OBSERVATOIRES	11
IV. AXES STRATÉGIQUES, THÉMATIQUES PRIORITAIRES, CIBLES ET RESSOURCES	13
V. CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES OU ACTEURS CLEFS	16
VI. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LES OBSERVATOIRES PAYS .	18
A- En matière de gouvernance	18
B- En matière de renforcement des capacités.....	18
C- En matière de veille stratégique et de production de données	19
D- En matière de communication et de plaidoyer	19
E- En matière de partenariat et de collaboration avec les OSC.....	20
F- Au niveau de la Coordination régionale	21
DEUXIÈME PARTIE : DONNÉES DETAILLÉES SUR LES RÔLES ET PRATIQUES DANS CINQ (5) OBSERVATOIRES	22
I. RÔLE ET MISSIONS DES OBSERVATOIRES.....	23
1. Rôles et missions communs aux 5 pays.....	23

2. Institutions de rattachement.....	23
3. Reconnaissance institutionnelle affirmée	24
4. Gouvernance des observatoires.....	24
4.1. Pratiques en matière de gouvernance	24
4.2. Défis liés à la gouvernance des observatoires.....	26
II. EXPÉRIENCES.....	27
1. Pratiques et succès clés.....	27
2. Acquis et défis	33
III. OUTILS ET SUPPORTS UTILISÉS PAR LES OBSERVATOIRES.....	42
IV. AXES STRATÉGIQUES, THÉMATIQUES PRIORITAIRES, CIBLES ET RESSOURCES	43
V. CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES OU ACTEURS CLÉS EN SOUTIEN AUX OBSERVATOIRES.....	45
1. Résumé des profils d'acteurs par pays.....	45
2. Catégorie d'acteurs clefs par pays.....	45
Côte d'Ivoire (ONEG).....	45
Sénégal (ONP)	46
Guinée (ONPS-VBG)	46
Tchad (OPEG)	47
Mauritanie (ONDFF).....	47
CONCLUSION.....	48

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse analytique des outils et supports techniques utilisés par les observatoires.....	12
Tableau 2 : Synthèse des thématiques prioritaires au niveau des pays.....	15
Tableau 3 : Synthèse des cibles peu touchées et stratégies associées au niveau de la communication et du plaidoyer	15
Tableau 4: Synthèse des acquis spécifiques notables	33
Tableau 5: Synthèse des défis spécifiques notables.....	34
Tableau 6: Synthèse des acquis spécifiques notables	35
Tableau 7 : Synthèse des défis spécifiques notables.....	36
Tableau 8: Synthèse des acquis spécifiques notables	37
Tableau 9 : Synthèse des défis spécifiques notables.....	38
Tableau 10 : Synthèse des acquis spécifiques notables	39
Tableau 11 : Synthèse des défis spécifiques notables.....	39
Tableau 12 : Synthèse des acquis spécifiques notables	40
Tableau 13 : Synthèse des défis spécifiques notables.....	41
Tableau 14 : Outils et supports techniques utilisés par axe et par pays	42
Tableau 15 : Axes stratégiques, thématiques prioritaires, cibles clés et ressources disponibles par pays	43
Tableau 16 : Synthèse des profils d'acteurs par pays	45
Tableau 17 : Catégorie des acteurs clefs de la Côte d'Ivoire	45
Tableau 18 : Catégorie des acteurs du Sénégal	46
Tableau 19 : Catégorie des acteurs de la Guinée	46
Tableau 20 : Catégorie des acteurs du Tchad	47
Tableau 21 : Catégorie des acteurs de la Mauritanie	47

Liste des abréviations et acronymes

Abréviation / Acronyme	Signification
ACED	Association pour la Coopération, l'Environnement et le Développement
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (Sénégal)
APLFT	Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad
AT EDIFIS	Éducation, Droit à la Santé sexuelle et Reproductive, Insertion des filles et des femmes au Sahel
CARREFOUR International	Organisation canadienne de coopération internationale
CEI	Commission Électorale Indépendante
CELIAF	Cellule de Liaison des Associations Féminines (Tchad)
CNCPRT	Conseil National de Concertation des Partenaires pour le Renforcement de la Transparence (Tchad)
Convention de la Société Civile	Regroupement d'OSC nationales œuvrant pour la participation citoyenne
COPAFIB	Collectif des Organisations pour la Promotion et l'Autonomisation des Femmes et des Initiatives de Base (Tchad)
DPS	Direction de la Planification et des Statistiques (Côte d'Ivoire)
ENABEL	Agence belge de développement
EPU	Examen Périodique Universel (Conseil des droits de l'homme de l'ONU)
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
INEFH	Indice National de l'Égalité entre la Femme et l'Homme (Sénégal)
INSEED	Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (Tchad)
KARAMA	Projet de loi relative à la lutte contre les VBG (Mauritanie)
LPA	Réseau national de veille et d'alerte sur la parité (Sénégal)
NDI	National Democratic Institute
ONDFF	Observatoire National des Droits des Femmes et des Filles (Mauritanie)
ONEG	Observatoire National de l'Équité et du Genre (Côte d'Ivoire)
ONP	Observatoire National de la Parité (Sénégal)
ONPS-VBG	Observatoire National pour la Promotion du Genre et la Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (Guinée)
ONS	Office National de la Statistique (Mauritanie)
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'Égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OPEG	Observatoire de la Parité et de l'Égalité de Genre (Tchad)

Abréviation / Acronyme	Signification
OSC	Organisation de la Société Civile
PAP	Plan d'Action Prioritaire
PC	Président du Conseil
PCO	Président du Conseil d'Orientation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
RNIG	Répertoire National des Indicateurs Genre (Côte d'Ivoire)
Save The Children	Organisation internationale pour la protection de l'enfance
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle (France)
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
USAID	United States Agency for International Development (Agence américaine de développement)
VBG	Violences Basées sur le Genre

INTRODUCTION

Contexte de l'action

Dans un contexte où les inégalités de genre demeurent un défi majeur pour le développement inclusif en Afrique francophone, plusieurs pays se sont dotés d'observatoires dédiés à la promotion de l'égalité entre les sexes. Ces structures, bien que diverses dans leurs formes institutionnelles et leurs niveaux d'ancrage, partagent une mission commune : assurer le suivi et l'évaluation des politiques publiques sous l'angle du genre, conseiller les gouvernements, mener des actions de veille, de sensibilisation, de communication et de plaidoyer, et renforcer les capacités des institutions dans le domaine de l'égalité.

Cependant, malgré l'importance stratégique de ces missions, la majorité des observatoires rencontrent de nombreuses contraintes qui limitent leur efficacité : faiblesse du cadre institutionnel, manque de ressources humaines et financières, insuffisante structuration interne, et déficit de compétences notamment en matière de suivi-évaluation.

Face à ce constat, le Partenariat EDIFIS – financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par Expertise France – a engagé un processus de mise en réseau et de renforcement des capacités des observatoires du genre de cinq pays : la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Tchad, la Mauritanie et la Guinée. Ce processus a connu une première étape marquante à travers l'atelier régional sur les Violences Basées sur le Genre, tenu à N'Djamena en novembre 2024, qui a permis d'identifier les défis communs et les opportunités de collaboration entre observatoires.

Dans la continuité de cette dynamique, un atelier régional s'est tenu à Abidjan du 26 au 28 mai 2025, avec pour ambition de capitaliser les expériences, de développer des outils opérationnels adaptés et de définir des axes stratégiques communs pour améliorer l'impact des observatoires en matière de veille stratégique, de communication et de plaidoyer. Le présent document de capitalisation est une compilation des pratiques, acquis, défis, solutions identifiées et les leçons apprises, relevés par les observatoires, en amont et au cours de cet atelier régional, dans le cadre de leur mission. Il offre également une synthèse des recommandations majeures formulées lors des travaux afin de renforcer l'efficacité collective et la complémentarité des observatoires du genre dans les pays partenaires d'EDIFIS.

L'élaboration de ce document a bénéficié de l'appui technique d'un Consultant Expert Genre et Inclusion Sociale financé par Expertise France.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger la lecture du rapport.

Objectifs du document de capitalisation

Ce document de capitalisation poursuit plusieurs objectifs complémentaires, alignés sur les finalités de l'atelier régional d'Abidjan et sur les besoins exprimés par les observatoires nationaux :

- **Documenter les pratiques existantes** en matière de veille stratégique, de communication, de plaidoyer et de collaboration institutionnelle développées par les observatoires du genre dans les cinq pays partenaires du projet EDIFIS ;
- **Identifier et valoriser les bonnes pratiques** et les innovations pertinentes, susceptibles d'être adaptées ou reproduites dans d'autres contextes nationaux ou régionaux ;
- **Analyser les défis rencontrés** par les observatoires dans l'exercice de leurs missions, qu'ils soient institutionnels, techniques, organisationnels ou liés aux ressources disponibles ;
- **Tirer les leçons des expériences passées** pour améliorer les stratégies et outils mobilisés par les observatoires ;
- **Formuler des recommandations pratiques et opérationnelles** pour renforcer les capacités des observatoires et consolider leur impact en matière de suivi des engagements en faveur de l'égalité de genre ;
- **Appuyer la structuration d'un réseau d'échange et de coopération** entre observatoires, et nourrir une dynamique régionale fondée sur la mutualisation des ressources et des approches.

Public cible

Ce document s'adresse principalement :

- Aux **observatoires du genre** des cinq pays, pour renforcer leurs pratiques et mutualiser les expériences ;
- Aux **ministères et institutions publiques** en charge des politiques d'égalité, afin d'éclairer la prise de décision ;
- Aux **organisations de la société civile**, en tant que partenaires clés des observatoires dans la veille et le plaidoyer ;
- Aux **partenaires techniques et financiers**, pour guider leurs appuis et investissements ;
- Aux **acteurs académiques et formateurs**, intéressés par les dynamiques institutionnelles liées à l'égalité de genre.

Consignes d'exploitation de ce document

Ce document est structuré en deux parties :

- **La première partie** présente une synthèse analytique des travaux de l'atelier de capitalisation tenu à Abidjan. Elle compile les enseignements transversaux issus des cinq observatoires nationaux, identifie les dynamiques communes, et formule des recommandations stratégiques. Conçue pour une lecture rapide et une appropriation immédiate, cette section fournit une vision d'ensemble au plan régional (dans les 5 pays) et propose des pistes de capitalisation.
- **La seconde partie** propose une analyse plus détaillée des rôles, pratiques et expériences propres à chaque observatoire national. Elle met en lumière les convergences observées ainsi que les spécificités contextuelles de chaque pays, permettant ainsi une compréhension approfondie des pratiques, acquis et défis communs et spécifiques.

Cette organisation vise à faciliter la lecture et l'exploitation du document : la première partie offre une entrée synthétique sur les principaux résultats, tandis que la seconde, qui est descriptive, permet d'approfondir les réalités et les approches propres à chacun des cinq pays.

PREMIÈRE PARTIE :

SYNTHÈSE

ANALYTIQUE ET

RECOMMANDATIONS

STRATÉGIQUES

I. RÔLES, MISSIONS ET GOUVERNANCE DES OBSERVATOIRES

Ce qu'on peut retenir des rôles et missions des observatoires

✓ Une base commune structurée autour de cinq fonctions stratégiques :

- **Veille stratégique** sur les inégalités de genre et les droits des femmes ;
- **Communication** publique et institutionnelle ;
- **Plaidoyer** pour le changement législatif et comportemental ;
- **Développement de partenariats** techniques et financiers ;
- **Redevabilité** à travers la production de rapports et la remontée d'alertes.

✓ Une légitimité institutionnelle clairement affirmée

Les observatoires sont rattachés à des structures de haut niveau (Primature ou ministères sectoriels), ce qui leur confère un rôle reconnu dans l'appareil d'État.

La Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Tchad sont rattachés à la Primature, tandis que Le Sénégal et la Guinée sont rattachés à des ministères sectoriels, respectivement chargés de la famille et de la promotion féminine.

✓ La nature de la reconnaissance institutionnelle des observatoires varie

Tous les pays disposent d'un mandat formel, inscrit dans un décret ou un document officiel. Dans certains pays (ex. Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie, Guinée), les observatoires disposent d'un cadre formel de création (décret) et d'un mandat explicite. Dans d'autres (le Tchad), le mandat est fonctionnel mais partiellement officialisé (document de cadre stratégique), ce qui peut limiter leur pouvoir d'interpellation, l'accès aux ressources ou leur reconnaissance par les partenaires.

✓ Une structuration institutionnelle diversifiée

Tous les observatoires disposent d'un organe de gouvernance : conseil d'administration (Guinée) ou conseil d'orientation (autres pays). Le Tchad se distingue avec une structuration de haut niveau (présidence par une personnalité de rang ministériel et direction exécutive de niveau secrétaire général).

✓ Des missions adaptées aux contextes nationaux

Chaque pays module les priorités de son observatoire en fonction de ses réalités : parité politique (Sénégal), VBG et protection sociale (Guinée), approche multisectorielle (Tchad), violences électorales et quotas (Côte d'Ivoire) et participation politique (Mauritanie).

✓ Une double fonction technique et politique

Les observatoires ne se limitent pas à un rôle technique de suivi. Ils sont également **acteurs de plaidoyer**, producteurs de savoirs, facilitateurs de mobilisation sociale, et catalyseurs de changement institutionnel.

Les acquis en matière de gouvernance des observatoires

✓ **Implication multi-acteurs dans la gouvernance**

Les partenaires techniques et financiers, comme l'UNFPA, participent parfois aux conseils d'orientation (comme au Tchad), bien que cela pose des enjeux d'indépendance et d'équité vis-à-vis des partenaires. Dans tous les pays, les OSC sont représentées dans les structures de gouvernance et de pilotage : 50 % au Sénégal, 35 % en Mauritanie, 10 à 20 % dans les autres pays. Certains pays, comme la Guinée, ont mis en place des plateformes multi-acteurs pour renforcer la concertation.

✓ **Une dynamique d'action et une capacité de plaidoyer au plus haut niveau**

Les observatoires du genre disposent d'une capacité d'action à la fois sur saisine et par auto-saisine, leur permettant d'intervenir, à l'initiative d'institutions ou de façon autonome, de manière réactive ou proactive selon les besoins. En Guinée, en Mauritanie, au Sénégal et au Tchad, ils produisent des rapports officiels transmis aux plus hautes autorités, dont la Présidence ou la Primature. Par ailleurs, au Sénégal, les compétences des organisations de la société civile, notamment les organisations de jeunesse, sont activement mobilisées pour renforcer le pilotage stratégique et l'efficacité des actions.

Défis au niveau de la gouvernance des observatoires

✓ **Contraintes politico-culturelles majeures**

Des blocages institutionnels, religieux et sociaux entravent les réformes (cas du blocage de l'adoption de loi KARAMA en Mauritanie). Les stéréotypes sexistes et la faible valorisation de la parole des femmes constituent des freins à l'acceptation des initiatives genre, notamment celles portées par les observations du genre.

✓ **Résistances communautaires**

La perception des observatoires comme porteurs d'idéologies extérieures complique leur légitimité et leur mobilisation, notamment dans des contextes fortement religieux.

✓ **Faiblesse du pilotage stratégique**

L'implication limitée des présidents de conseils et des représentants ministériels nuit à la régularité des réunions. Le manque de dynamisme des conseils d'orientation freine l'efficacité institutionnelle globale des observatoires.

✓ **Déficits de compréhension et d'adhésion**

La compréhension du mandat des observatoires reste limitée tant chez les acteurs étatiques que communautaires, ce qui nuit à leur légitimité et à leur portée. Par ailleurs, la méconnaissance persistante du concept de genre, y compris chez certains partenaires institutionnels, freine l'adhésion aux démarches et initiatives portées par les observatoires.

✓ **Faible autonomie et soutien institutionnel limité**

Le manque d'autonomie institutionnelle et financière entrave la capacité des observatoires à agir de manière indépendante et proactive. De plus, la tutelle exercée par certaines structures est parfois jugée inadéquate ou peu engagée, limitant le soutien stratégique et l'accompagnement nécessaire à l'accomplissement efficace de leurs missions.

✓ **Dépendance financière**

Les observatoires dépendent fortement des financements des partenaires techniques et de l'État, ce qui rend leur fonctionnement instable, vulnérable aux aléas budgétaires et limite leur capacité à planifier des actions durables.

II. EXPÉRIENCES DES OBSERVATOIRES

1. Pratiques et succès clefs

Ce qu'on peut retenir des pratiques et succès clefs des observatoires

Dans tous les pays, on relève des **pratiques structurantes à valoriser** :

✓ **Une combinaison d'outils traditionnels et numériques**

Tous les observatoires mobilisent des canaux complémentaires : presse écrite, télévision, radios communautaires, réseaux sociaux (Facebook, Twitter, TikTok), sites web et bulletins d'information pour faire passer leurs messages, documenter les inégalités et sensibiliser leurs cibles. Cette approche hybride permet de **renforcer l'accessibilité des messages** et de toucher des publics diversifiés.

✓ **Des campagnes thématiques pour renforcer la visibilité**

Des campagnes sont menées à l'occasion de dates-clés pour sensibiliser sur les VBG, la parité, ou les droits fondamentaux. Ces campagnes sont **menées directement par les observatoires ou en partenariat avec les OSC et les PTF**.

✓ **Une articulation renforcée entre communication, plaidoyer et veille**

Dans la plupart des pays, les outils produits (rapports, notes, brochures) servent à **alimenter le plaidoyer et à structurer la communication publique**, avec des relais communautaires, des forums et des débats ouverts.

✓ **Un ancrage progressif dans les pays et les communautés des pratiques**

Les observatoires renforcent leur présence au niveau local à travers différents canaux, dont des **clubs de jeunes, des relais communautaires, des ateliers décentralisés**, et des **mécanismes d'alerte**. Ces approches facilitent la remontée d'informations et la mobilisation des acteurs locaux et améliorent la réception des messages.

- ✓ **Une capitalisation de certains succès tangibles**, comme la **validation d'un indice genre** (Sénégal), la **réforme du code pénal** (Côte d'Ivoire), l'**adoption d'un rapport annuel officiel** (Mauritanie), ou la **structuration de réseaux d'alerte** (Sénégal, Côte d'Ivoire).
- ✓ **Des partenariats fonctionnels et évolutifs** qui permettent de **conjuguer expertises, financements et ancrage institutionnel**, bien que leur formalisation reste perfectible.

Succès clefs

- ✓ En **Côte d'Ivoire**, la mise en réseau des Directions de la planification a permis l'élaboration d'un rapport annuel national sur l'égalité hommes/femmes.
- ✓ Au **Sénégal**, l'élaboration de l'Indice national de l'Égalité entre la Femme et l'Homme (INEFH), des bilans sur les PAP, et la mise en place d'une plateforme numérique sur les données genre témoignent d'une veille consolidée.
- ✓ En **Guinée**, l'**expérimentation de clubs de filles** dans les établissements scolaires et les campagnes digitales (ex. « STOPVBG ») démontrent une capacité d'innovation dans la mobilisation des jeunes et l'ancrage communautaire. Aussi, la **collecte intersectorielle (sanitaire, communautaire, judiciaire)** est organisée et structurée en vue de la mise en œuvre d'un système intégré.
- ✓ Au **Tchad**, l'approche transversale couvre six domaines prioritaires, avec des sources de collecte variées et une volonté manifeste d'articuler veille documentaire, statistiques et observations de terrain pour garantir la fiabilité des données.
- ✓ En **Mauritanie**, la production d'un rapport annuel sur les droits des femmes et des filles, combinée à l'élaboration d'une stratégie de communication 2024–2028 et à un plaidoyer soutenu en faveur de la loi KARAMA, illustre une dynamique institutionnelle en structuration, fondée sur la veille citoyenne et l'implication des OSC.

Quelques orientations pour la capitalisation

- **Faire émerger un référentiel régional de bonnes pratiques**
En documentant les pratiques réussies (outils, approches de terrain, campagnes, productions juridiques), il serait possible de créer un **guide pratique régional**.
- **Renforcer les capacités à produire, vulgariser et diffuser les connaissances**
L'efficacité des observatoires repose en grande partie sur leur capacité à **traduire les données en messages mobilisateurs**, à produire des **rapports crédibles**, et à les **partager efficacement**.

2. Acquis et défis

Ce qu'on peut retenir des acquis et défis des observatoires

Acquis majeurs à valoriser

✓ Des outils de veille opérationnels ou en construction

Les observatoires disposent de référentiels, matrices de collecte, bases de données ou rapports annuels qui alimentent la veille stratégique. Des efforts importants sont faits pour structurer le suivi des inégalités de genre, même si les outils varient selon les pays. En Guinée, le système de veille est en conception. Au Tchad, plusieurs sources sont utilisées pour faire le suivi, la veille et la collecte de données, mais aucun outil spécifique n'est actuellement dédié.

✓ Une dynamique commune de structuration technique

Tous les observatoires ont initié ou consolidé des systèmes de veille stratégique, de communication et de plaidoyer, autour de référentiels d'indicateurs, de campagnes ciblées et de partenariats stratégiques. Ces efforts traduisent une volonté partagée de professionnaliser les fonctions d'observation et d'influence.

✓ Des plans de communication opérationnels dans plusieurs pays

L'ensemble des pays utilisent à la fois les canaux traditionnels et digitaux pour toucher un large public. La Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Mauritanie disposent de plans de communication pluriannuels validés, structurés autour de cibles, messages et canaux diversifiés. D'autres pays (Tchad, Guinée) ont entamé des démarches similaires, avec des campagnes ponctuelles et un usage croissant des outils digitaux.

✓ Des actions de plaidoyer produisant des résultats tangibles

Certains observatoires ont réussi à influer sur les politiques nationales :

- En **Côte d'Ivoire**, par l'adoption d'un nouveau Code pénal intégrant la santé sexuelle et reproductive et des actions sur la parité électorale ;
- Au **Sénégal**, par la réforme du Code électoral et la diffusion des arrêts de la Cour suprême sur la parité ;
- En **Mauritanie**, par l'accompagnement du plaidoyer pour la loi KARAMA et la production d'un rapport annuel institutionnalisé.

✓ Une articulation croissante avec les OSC et les communautés

Dans tous les pays, les observatoires s'appuient sur les OSC pour la remontée d'informations, la sensibilisation et la mobilisation de proximité. Cette collaboration est renforcée par la mise en place de dispositifs spécifiques (mécanisme de veille en Côte d'Ivoire, clubs de filles en Guinée, forums communautaires en Mauritanie, réseaux féminins au Tchad).

✓ **Des partenariats techniques et financiers actifs**

Des appuis significatifs et des dispositifs de coordination structurée par endroit ont été enregistrés dans tous les pays avec l'implication de partenaires tels que les agences onusiennes, les organisations internationales, les OSC, les réseaux de femmes, etc. Ces partenariats ont permis de soutenir aussi bien la production d'outils que le plaidoyer institutionnel.

⚠ **Défis persistants à surmonter**

✓ **Des ressources humaines, techniques et financières limitées**

Tous les observatoires font face à une insuffisance de personnel qualifié, à des difficultés de mobilisation de ressources propres et à un accès réduit aux outils technologiques.

- En **Guinée**, le retard de subvention a freiné la mise en œuvre du système de veille.
- En **Mauritanie**, le manque de ressources humaines spécialisées et d'archivage numérique freine la consolidation des données.

✓ **Des outils encore inégalement consolidés**

Certains pays disposent d'outils avancés (INEFH au Sénégal, RNIG en Côte d'Ivoire), tandis que d'autres sont encore en phase de conception ou sans plateforme fonctionnelle (Tchad, Guinée).

✓ **Des difficultés d'accès aux données fiables et désagrégées**

Plusieurs observatoires signalent la faible disponibilité de données genrées actualisées, l'absence de bases de données multisectorielles, et la réticence des institutions à partager l'information. **Au Sénégal et en Côte d'Ivoire**, cette difficulté est renforcée par une faible culture de la reddition de données genrées dans les ministères sectoriels.

✓ **Une coordination encore fragile**

Le manque de synergie entre les OSC, les institutions publiques et les partenaires techniques est un facteur limitant, ce qui entraîne des chevauchements d'activités et une harmonisation limitée des approches.

En **Mauritanie**, l'absence de cadre de coordination actif entre l'ONDFF et les OSC est soulignée.

✓ **Des résistances culturelles et institutionnelles fortes**

Le changement des normes sociales et la mise en œuvre de lois favorables à l'égalité se heurtent à des résistances, notamment dans les contextes conservateurs ou en période électorale. Ce défi est particulièrement marqué en **Guinée**, **Tchad** et **Mauritanie**, où les enjeux de genre restent sensibles dans certaines communautés.

III. OUTILS ET SUPPORTS UTILISÉS PAR LES OBSERVATOIRES

Ce qu'on peut retenir des outils et supports techniques utilisés par les observatoires

◆ En matière de veille stratégique, des outils techniques existent et sont utilisés

Tous les observatoires utilisent des **matrices de collecte, canevas, fiches ou bases de données** pour centraliser les données liées à l'égalité de genre.

- En **Côte d'Ivoire**, un **Répertoire National des Indicateurs Genre (RNIG)** a été mis en place pour structurer le suivi.
- Au **Sénégal**, les canevas de collecte sont intégrés à une **plateforme numérique dédiée**, avec l'appui de l'ANSD.
- En **Mauritanie**, les données issues de sources multiples (ONS, OSC, médias) alimentent un **rapport annuel officiel**, utilisé pour la redevabilité.
- En **Guinée**, la collecte intersectorielle est en cours de structuration, avec une attention particulière portée aux **sources sanitaires, judiciaires et communautaires**.
- Au **Tchad**, l'approche repose sur des **revues documentaires et fiches manuelles**, sans plateforme numérique dédiée à ce stade.

◆ En matière de communication

- ✓ **Une mobilisation croissante des outils de communication multicanaux**
Tous les observatoires combinent **canaux digitaux** (réseaux sociaux, sites web) et **supports traditionnels** (radios, presse, bulletins) pour renforcer la visibilité de leurs actions.

- Le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie disposent de plans de communication pluriannuels alignés sur leurs axes de plaidoyer.
- En Guinée, les campagnes digitales et les panels publics s'appuient sur les médias et les relais communautaires.
- Au Tchad, des newsletters et bulletins imprimés sont utilisés en complément d'un plan de communication en cours de formalisation.

◆ En matière de plaidoyer

- ✓ **Des supports de plaidoyer techniques et institutionnels et communautaires complémentaires** utilisés par les observatoires.
- ✓ Les observatoires s'appuient sur une diversité d'outils pour mener leurs actions de plaidoyer, selon les contextes et les cibles :
 - Rapports circonstanciés, notes de position, brochures juridiques (Côte d'Ivoire, Sénégal)
 - Forums multi-acteurs, clubs de filles, discussions communautaires (Guinée, Tchad)

- Documents d'analyse législative, rapports annuels transmis aux autorités (Mauritanie)
- Des formats de plaidoyer allant des rencontres officielles, conférences de presse, émissions publiques, ateliers multi-acteurs, à des dépôts officiels de rapports auprès des institutions exécutives ou judiciaires.

Tableau 1 : Synthèse analytique des outils et supports techniques utilisés par les observatoires

Pays	Outil / Dispositif	Atout principal	Limites relevées
Côte d'Ivoire	Répertoire national des indicateurs genre	Vision transversale du genre	Difficulté d'accès aux données d'enquêtes
	Plan de communication 2023-2028	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Outils d'interpellation électorale	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Matrices / canevas de collecte	Simples à utiliser	Risques de biais
Guinée	Guichet unique de prise en charge	Évite les doublons dans les données	Moyens financiers limités
	Campagnes digitales comme « STOPVBG »	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Collecte multi-sources (justice, santé, OSC)	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Ateliers en milieu scolaire et clubs de filles	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
Mauritanie	Rapports annuels genre contribuant à l'EPU	Impact institutionnel (remis au Président)	Non signalé
	Stratégie de communication 2024-2028	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Forums communautaires	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Avant-projet de loi relative aux violences (KARAMA)	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
Sénégal	Plateforme nationale des données genre	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Brochures juridiques	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Diffusion des arrêts de la Cour suprême	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Lettres et notes de plaidoyer	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
Tchad	Centre de services multisectoriels intégrés	Centralisation et prise en charge globale	Faible couverture nationale
	Stratégie de communication en cours	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>

Pays	Outil / Dispositif	Atout principal	Limites relevées
	Bulletins imprimés, newsletters	<i>Non relevé</i>	<i>Non relevé</i>
	Discussions communautaires	Adaptation linguistique et proximité	Non mentionné

Quelques orientations pour la capitalisation

- **Vers une boîte à outils régionale partagée**

Une compilation régionale des outils existants (canevas, grilles, matrices, rapports types) pourrait être constituée et diffusée comme **référentiel commun** entre observatoires.

- **Former à l'utilisation stratégique des outils existants**

L'efficacité des observatoires dépend aussi de la capacité des équipes à **utiliser les supports produits** pour influencer, mobiliser ou alerter. Des **formations croisées** pourraient renforcer ces compétences.

- **Institutionnaliser les outils de redevabilité et de visibilité**

L'adoption officielle des rapports, plans de communication ou matrices de plaidoyer dans les dispositifs gouvernementaux renforcerait la **légitimité et la durabilité** des actions des observatoires.

IV. AXES STRATÉGIQUES, THÉMATIQUES PRIORITAIRES, CIBLES ET RESSOURCES



Ce qu'on peut retenir des axes stratégiques, des thématiques prioritaires, des cibles et ressources

- ◆ **Des axes stratégiques communs et cohérents**

✓ **Un engagement affirmé sur la participation politique et la lutte contre les VBG** observé chez tous les observatoires. Ces deux priorités sont au cœur de leurs stratégies de plaidoyer et de communication et structurent les messages, les actions et les outils de communication.

✓ **Des priorités modulées selon les contextes nationaux**

Chaque observatoire décline ses axes stratégiques en fonction de son environnement sociopolitique :

- En **Côte d'Ivoire**, les priorités portent sur les violences électorales, la santé sexuelle et reproductive, et le suivi de la loi sur la parité.
 - Au **Sénégal**, l'accent est mis sur l'application de la loi sur la parité, les réformes électorales et la vulgarisation des décisions judiciaires favorables aux droits des femmes.
 - En **Guinée**, les actions ciblent les VBG, la protection sociale et la mise en place d'un système statistique intégré.
 - Au **Tchad**, les thématiques abordées incluent les droits des femmes, la participation économique, la cohésion sociale et la paix.
 - En **Mauritanie**, l'ONDFF axe son action sur les VBG, les mariages précoces, la participation politique et la réforme du cadre législatif genre, à travers la promotion de la loi KARAMA.
- ✓ **Une articulation entre plaidoyer de haut niveau et mobilisation communautaire** dans les approches, permettant ainsi de couvrir **plusieurs niveaux d'influence**.
- ✓ **Une intégration progressive des enjeux transversaux : santé sexuelle et reproductive** (Côte d'Ivoire), **protection sociale** (Guinée), **cohésion sociale** (Tchad), **cadre légal genre** (Mauritanie), ou encore **parité électorale** (Sénégal).

◆ **Des cibles stratégiquement choisies**

- ✓ **Les institutions étatiques et les décideurs politiques** (**ministères sectoriels, parlementaires, autorités exécutives et institutions spécialisées**) sont des cibles privilégiées pour le plaidoyer institutionnel et la diffusion des rapports.
- ✓ **Une forte mobilisation des relais communautaires et des OSC** : les communautés locales et les leaders d'opinion sont visés par les actions de sensibilisation, notamment en zones rurales.
- ✓ **Les médias, OSC et partenaires techniques** sont des acteurs d'appuis des observatoires pour amplifier leur message, relayer leurs rapports ou appuyer leurs activités (ateliers, campagnes, plaidoyer).

◆ **Des ressources variables selon les pays**

- ✓ La Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Mauritanie disposent de **plans de communication pluriannuels validés**, tandis que la Guinée et le Tchad mobilisent des ressources ponctuelles autour de campagnes thématiques ou en co-construction avec des partenaires.
- ✓ **Une dépendance importante aux partenaires techniques et financiers** : Dans tous les pays, les actions des observatoires sont **largement soutenues par les partenaires techniques et financiers** (ONU Femmes, UNFPA, PNUD, SCAC, Expertise France...), bien que certains pays bénéficient aussi de **ressources institutionnelles nationales**.

- ✓ **Des ressources humaines et logistiques encore limitées :** les équipes des observatoires sont souvent réduites et pluridisciplinaires, mais manquent de personnel spécifiquement dédié à la communication, au plaidoyer ou à l'analyse de données. L'accès à des équipements de production et de diffusion (matériel informatique, Internet, outils graphiques) demeure une contrainte dans plusieurs contextes, notamment en Guinée, au Tchad et en Mauritanie.

Tableau 2 : Synthèse des thématiques prioritaires au niveau des pays

Thématique	Priorité nationale	Priorité régionale*	Commentaires
Violences Basées sur le Genre		✓	Mariage précoce, violences domestiques, MGF
Parité / Participation politique		✓	Scolarisation, représentation politique
Santé sexuelle et reproductive		✓	Besoin de sensibilisation au planning familial
Protection sociale	✓ (Guinée)		Accès aux services sociaux de base
Autonomisation économique		✓	Inclusion économique des femmes
Accès et contrôle des terres		✓	Thématiques émergentes
Changements climatiques		✓	

* Priorité retenue par tous les pays

Tableau 3 : Synthèse des cibles peu touchées et stratégies associées au niveau de la communication et du plaidoyer

Cible	Justification	Stratégies existantes / à adapter
Autorités judiciaires	Application des lois	Sensibilisation, formations continues
Jeunes / scolaires	Vulnérabilité / éducation au genre	Modules genre dans les établissements scolaires
Médias spécialisés	Acteurs de mobilisation	Formations sur les VBG et l'égalité
Communautés rurales	Femmes rurales comme public prioritaire	Vulgarisation, implication dans les politiques
Guides religieux / chefs traditionnels	Influence socio-culturelle	À mobiliser davantage dans les stratégies locales
Parlementaires	Poids législatif	Cible prioritaire à mobiliser

Quelques orientations pour la capitalisation

- **Développer une base de données régionale des cibles stratégiques et une base de plan régional de communication à décliner par chaque pays**
Développer une base de données régionale recensant les cibles stratégiques (institutions, leaders, relais) et l'articuler à un plan régional de communication à décliner au niveau de chaque pays. Cela permettrait aux observatoires de coordonner leurs actions inter-pays, de disposer d'un référentiel commun pour élaborer ou ajuster leurs plans de communication, et de mener des plaidoyers concertés auprès des acteurs clés à l'échelle régionale.
- **Intégrer les thématiques prioritaires identifiées dans les plans nationaux**
En capitalisant sur les priorités émergentes (environnement, numérique, autonomisation économique), les observatoires peuvent renforcer leur **légitimité et leur champ d'action** auprès de nouvelles parties prenantes.
- **Valoriser les plans de communication comme outils de mobilisation de ressources**
Un **plan structuré et chiffré** peut servir d'argument auprès des bailleurs et partenaires pour obtenir un soutien ciblé et durable.

V. CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES OU ACTEURS CLEFS

Ce qu'on peut retenir de la cartographie des parties prenantes ou acteurs clefs

- ◆ **Des tutelles institutionnelles de haut niveau assurent l'ancrage politique**
 - ✓ Tous les observatoires sont rattachés à un organe gouvernemental stratégique, ce qui leur confère une **légitimité institutionnelle forte** et un accès facilité aux organes de décision :
 - **Primature** en Côte d'Ivoire, Tchad et Mauritanie ;
 - **Ministères sectoriels** (Famille, Genre, Promotion féminine) au Sénégal et en Guinée.
- ◆ **Les ministères techniques comme parties prenantes clés à la veille**
 - ✓ Dans chaque pays, les observatoires s'appuient sur les **ministères sectoriels** (femme et enfant, santé, éducation, justice, affaires sociales, planification) pour la **remontée d'informations et l'intégration du genre dans les politiques publiques**.
- ◆ **Les institutions de statistiques et réseaux techniques comme vecteurs d'expertise**
 - ✓ En **Côte d'Ivoire**, les Directions de la Planification et des Statistiques (DPS) assurent la coordination des données genre.
 - ✓ Au **Sénégal**, l'ANSD accompagne la plateforme de données genre.
 - ✓ En **Mauritanie**, l'ONS et les réseaux d'experts genre jouent un rôle de consolidation et d'analyse des données.

- ◆ **Des réseaux d'experts et structures techniques en appui**
 - ✓ Une collaboration croissante avec les directions de planification ou les instituts de statistique
 - ✓ Des réseaux féminins ou groupes d'experts thématiques
- ◆ **Une mobilisation significative des OSC**
 - ✓ Des OSC intégrées aux dispositifs de veille et de sensibilisation
 - ✓ Des mécanismes formalisés dans certains contextes
 - **Mécanisme de veille, d'alerte et d'anticipation en Côte d'Ivoire ;**
 - **Réseau LPA (parité) au Sénégal ;**
 - **Clubs de filles en Guinée ;**
 - **Partenariats actifs avec OSC nationales au Tchad et en Mauritanie.**
- ◆ **Des partenaires techniques et financiers largement mobilisés**
 - ✓ Une diversité d'acteurs internationaux impliqués (agences onusiennes, coopérations bilatérales, ONG internationales).
 - ✓ Leurs rôles couvrent le financement, le renforcement de capacités et l'appui logistique.

Quelques orientations pour la capitalisation

- **Élargir les alliances stratégiques à de nouveaux acteurs**

Les observatoires pourraient s'ouvrir à des partenaires non traditionnels (acteurs économiques, médias spécialisés, influenceurs digitaux, autorités religieuses), pour élargir leur champ d'impact.
- **Créer une cartographie dynamique et interconnectée à l'échelle régionale**

Il est utile de valoriser les appuis des différents partenaires en mettant en place une cartographie régionale dynamique et interconnectée, pour favoriser la redevabilité et orienter les futures collaborations avec les parties prenantes. En s'appuyant sur l'exemple de la **carte des projets genre** disponible sur [le site du partenariat EDIFIS](#). Il pourrait être articulé avec [l'espace documentaire EDIFIS](#), qui centralise les ressources techniques et les productions des observatoires.

VI. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LES OBSERVATOIRES PAYS

A- EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

- Positionner les observatoires à un niveau d'ancrage stratégique pour garantir leur indépendance et l'accès aux données.
- Promouvoir une gouvernance élargie incluant OSC, partis politiques et parlementaires.
- Renforcer la participation des jeunes (notamment les filles) dans les instances de gouvernance.
- Clarifier le mandat des observatoires auprès des acteurs publics pour éviter les incompréhensions.
- Accélérer la désignation des représentants institutionnels au sein des conseils d'orientation.
- Préserver l'autonomie des observatoires vis-à-vis des partenaires techniques en les intégrant dans des groupes consultatifs, non décisionnels.
- Mettre en place des conseils d'orientation fonctionnels, incluant des commissions thématiques ou consultatives avec une plus forte présence des OSC.
- Déléguer le pouvoir de présidence du Conseil d'orientation à des ministères stratégiques (ex. ministère en charge de la femme).

B- EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Renforcer les capacités de pilotage stratégique à travers l'élaboration de feuilles de route et d'outils de suivi.
- Former les membres des observatoires aux outils digitaux, notamment en matière de mobilisation, analyse, diffusion et stockage de données, et de communication.
- Développer les compétences en veille stratégique et en plaidoyer institutionnel et communautaire.
- Renforcer les compétences des équipes des observatoires en mobilisation de ressources, partenariats et élaboration de propositions de financement.

C- EN MATIÈRE DE VEILLE STRATÉGIQUE ET DE PRODUCTION DE DONNÉES

- Former les agents des OSC en collecte/saisie de données fiables et renforcer les capacités des équipes des observatoires en matière de centralisation, production et diffusion de données.
- Renforcer la diffusion des données produites à travers des canaux diversifiés et accessibles.
- Mobiliser des financements pour la centralisation, digitalisation et diffusion de données probantes.
- Harmoniser les outils de collecte entre pays (grilles, canevas, indicateurs).
- Produire régulièrement des rapports (ex. rapports annuels remis aux autorités).
- Créer une base de données partagée régionale.
- Intégrer l'éducation au genre dans les programmes scolaires.
- Valoriser les expériences locales de monitoring (guichets, centres multisectoriels, etc.).
- Développer une grille régionale multi-critères de suivi de l'équité et de l'égalité dans les politiques publiques.
- Renforcer la décentralisation des dispositifs de collecte vers les zones rurales en s'appuyant sur les OSC.
- Valoriser les dispositifs existants et pilotés par les OSCs : centres d'écoute, plateformes de signalement, enquêtes communautaires.
- Réaliser la cartographie nationale des OSC actives en matière de VBG pour accentuer la collaboration avec les observatoires nationaux.

D- EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE PLAIDOYER

- Cibler les autorités judiciaires, les jeunes, les leaders traditionnels et religieux comme groupes à renforcer.
- Développer des modules de formation à destination des parlementaires, autorités judiciaires, chefs religieux, jeunes.
- Décentraliser la communication via radios communautaires, réseaux sociaux, langues locales pour toucher les cibles locales.
- Assurer une large diffusion ou rendre accessible les productions des observatoires (rapports, alertes, recommandations, etc.) auprès des OSC, des décideurs et des partenaires.
- Établir des liens réguliers avec les commissions parlementaires pertinentes.

- Renforcer les alliances entre les observatoires et les caucus de femmes parlementaires.
- Développer des campagnes communautaires et forums décentralisés en collaboration avec les OSC.
- Renforcer l'ancrage communautaire à travers des relais et des actions dans les langues locales.
- Intégrer de nouvelles thématiques : foncier, changement climatique, autonomisation économique.
- Mettre en œuvre des campagnes de vulgarisation des lois dans les zones rurales.
- Développer une stratégie de sensibilisation adaptée pour lever les réticences autour du concept de genre, en réaffirmant ses valeurs et le rôle essentiel des femmes dans le développement.

E- EN MATIÈRE DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION AVEC LES OSC

- Élaborer des protocoles d'accord formels entre observatoires et OSC.
- Cartographier les OSC actives dans chaque pays.
- Organiser des cadres de concertation réguliers (nationaux et provinciaux) avec les OSCs.
- Intégrer le renforcement des capacités des OSC dans les plans d'action des observatoires.
- Co-produire et mutualiser les données (ex. VBG, enquêtes communautaires).
- Associer les OSC à la gouvernance consultative du réseau régional.
- Créer une boîte à outils régionale partagée et accessible.
- Promouvoir des visites inter-pays et des sessions de formation croisées.
- Identifier de nouveaux partenariats, notamment pour l'émergence de projets multi pays portés par les observatoires.
- Développer une stratégie de communication régionale et nationale ciblant les bailleurs.
- Se concerter et valoriser les actions auprès des partenaires techniques et financiers à travers des groupes consultatifs (non décisionnels) ou créer/s'appuyer sur des groupes genre des PTF (existant en Côte d'Ivoire, au Sénégal et Tchad).
- Mobiliser l'expertise (thématique et/ou formative) et les ressources (données produites, réseaux communautaires, outils de sensibilisation, etc.) des OSC dans la veille, le plaidoyer et la communication.
- Valoriser et mutualiser les modules de formation, outils de sensibilisation et supports produits par les différents observatoires.

F- AU NIVEAU DE LA COORDINATION RÉGIONALE

- Finaliser et adopter les statuts du réseau des observatoires francophones.
- Organiser des missions régionales de partage d'expériences et d'harmonisation des pratiques.
- Associer les OSCs à la gouvernance consultative du réseau régional des observatoires.
- Encourager les échanges d'expériences inter-pays (visites, apprentissage croisé).
- Créer une plateforme numérique pour l'échange de documents, données et outils.
- Développer un indice sous-régional d'équité et une stratégie de plaidoyer régional.
- Créer une boîte à outils régionale accessible en ligne.

DEUXIÈME PARTIE : DONNÉES DETAILLÉES SUR LES RÔLES ET PRATIQUES DANS CINQ (5) OBSERVATOIRES

I. RÔLE ET MISSIONS DES OBSERVATOIRES

1. Rôles et missions communs aux 5 pays

- Tous **les observatoires remplissent des missions structurées autour de cinq grandes fonctions convergentes** suivantes : la veille stratégique, le plaidoyer, la communication publique, le développement de partenariat et la redevabilité institutionnelle.
- Toutefois, chaque pays a su adapter son observatoire à :
 - ses **priorités nationales** (ex. : intégration systématique du genre dans les politiques publiques et veille sur l'effectivité des engagements en matière d'égalité en Côte d'Ivoire, parité politique au Sénégal, VBG et protection sociale en Guinée) ;
 - son **cadre juridique et stratégique** (lois, décrets, politiques genre) ;
 - son **contexte institutionnel et socioculturel** en modulant les approches de terrain (clubs de filles, relais religieux, campagnes porte-à-porte, etc.) pour maximiser l'impact et la légitimité de l'observatoire dans chaque pays.
- Par ailleurs, plusieurs **limites structurelles** ont été identifiées et freinent l'exercice optimal de ces fonctions dans plusieurs contextes :
 - une **faible compréhension du mandat** des observatoires, tant au niveau des acteurs étatiques que communautaires ;
 - un **manque d'autonomie** institutionnelle pour certains observatoires, qui limite leur capacité d'action indépendante ;
 - une **tutelle jugée parfois inadéquate** ou peu proactive dans l'accompagnement des missions ;
 - un **faible niveau de redevabilité interne**, notamment en raison de l'absence de dispositifs formels et performants de rapportage régulier ;
 - une **forte dépendance aux partenaires techniques et à l'État** pour le financement des activités, rendant leur fonctionnement précaire ;
 - une **faible compréhension du concept de genre** chez de nombreux acteurs gouvernementaux, communautaires ou même partenaires institutionnels, réduisant l'adhésion aux démarches des observatoires.

2. Institutions de rattachement

Tous les observatoires sont **rattachés à un organe gouvernemental de haut niveau**, ce qui témoigne d'une **volonté politique d'ancrer l'égalité de genre dans l'appareil étatique**. Deux grandes tendances se dégagent :

- **Rattachement à la Primature** (niveau transversal, coordination multisectorielle) facilitant la **coordination intersectorielle** et la redevabilité auprès du pouvoir central.
- **Rattachement à un ministère en charge des questions sociales, de la famille ou des femmes** (niveau sectoriel) qui permet un **ancrage technique opérationnel**, particulièrement pertinent pour la mise en œuvre de politiques sociales ciblées.
- La **Côte d'Ivoire**, la **Mauritanie** et le **Tchad** illustrent la première tendance avec un rattachement à la **Primature**, ce qui leur confère une capacité d'action multisectorielle renforcée. Concernant le **Tchad**, bien que l'observatoire soit **rattaché à la Primature**, il opère **sous l'autorité déléguée du Premier ministre au ministère en charge de la Femme**. Cette configuration hybride permet un **ancrage politique transversal**, tout en bénéficiant d'un **pilotage sectoriel opérationnel**.
- Le **Sénégal** et la **Guinée** sont rattachés à des **ministères sectoriels**, respectivement chargés de la famille et de la promotion féminine, ce qui permet un alignement direct sur les programmes sociaux et de genre. Concernant le **Sénégal**, l'**observatoire était précédemment rattaché à la Primature** jusqu'à l'arrivée des nouvelles autorités en 2024, qui ont révisé cet ancrage. Pour l'heure, ce changement d'ancrage institutionnel ne semble pas avoir d'incidence particulière sur l'action opérationnelle et sur le mandat de l'observatoire pays, du fait notamment de ses textes constitutifs et de la composition de son organe de gouvernance, qui lui offre une certaine autonomie et indépendance.

3. Reconnaissance institutionnelle affirmée

- La plupart des observatoires disposent d'un mandat formel, inscrit dans un décret ou un document officiel (décret de création, arrêté ministériel, stratégie nationale), ce qui ancre leur légitimité et garantit la portée de leurs prérogatives.
- Toutefois, le degré d'officialisation varie : certains observatoires (**Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée, Mauritanie**) sont dotés d'un cadre juridique explicite (décret), tandis que d'autres, notamment le **Tchad**, fonctionnent sur des bases plus fonctionnelles (Politique Nationale Genre, Stratégie Nationale de Lutte contre les VBG) sans texte juridique clairement défini. Ce qui peut limiter leur pouvoir d'interpellation, l'accès aux ressources ou leur reconnaissance par les partenaires.

4. Gouvernance des observatoires

4.1. Pratiques en matière de gouvernance

⇒ Concernant l'organisation du pilotage institutionnel des observatoires

- Tous les observatoires disposent d'une **organisation interne structurée** autour de :

- un **conseil d'administration** pour la **Guinée**, dirigée par un **président de conseil d'Administration**
- un **Conseil d'Orientation** pour les **4 autres observatoires**, dirigé par un président de conseil d'orientation, sauf pour le Sénégal où il n'existe pas de président désigné pour le Conseil d'Orientation.
- De façon spécifique, l'observatoire du genre au Tchad est doté d'un **Conseil d'orientation**, présidé par une personnalité ayant **le grade de ministre**, et d'un **Secrétariat exécutif** dirigé par un responsable de rang équivalent à un **Secrétaire général de ministère**. Cette structuration de haut niveau représente **une opportunité stratégique pour assurer un ancrage politique fort et une capacité d'interpellation effective au plus haut niveau de l'État**.

➡ **Concernant la participation au pilotage institutionnel des observatoires**

- La **participation de partenaires techniques et financiers**, tels que l'**UNFPA**, au sein même du Conseil d'orientation a été soulignée au niveau de certains observatoires, notamment le **Tchad**.

👉 *Si cette participation traduit une ouverture à la coopération internationale, elle pose aussi un défi en termes d'indépendance institutionnelle, vis-à-vis notamment des partenaires techniques et financiers, et peut soulever des enjeux de traitement équitable des partenaires.*

- Les OSC participent également à la gouvernance des observatoires, au sein des conseils d'orientation ou d'administration, avec une représentation de **50 %** au **Sénégal**, **35 %** en **Mauritanie**, et entre **10 %** et **20 %** dans les autres pays.
- Des plateformes multi-acteurs ont également été mises en place, comme en **Guinée** (*Guichet unique de prise en charge des cas de VBG*), pour renforcer la concertation autour des observatoires.

➡ **Concernant le fonctionnement des observatoires**

- **Rôle de saisine et d'auto-saisine comme mécanismes d'initiative des observatoires**
Plusieurs observatoires ont mentionné disposer d'une double capacité d'action : ils peuvent intervenir **sur saisine**, lorsqu'ils sont formellement sollicités par une autorité publique, une institution ou une organisation de la société civile, **mais aussi par auto-saisine**, c'est-à-dire de manière proactive lorsqu'ils identifient une situation nécessitant leur intervention.

L'observatoire de la Guinée a illustré cette dynamique en expliquant comment il s'auto-saisit de cas de violations des droits ou de retards dans la mise en œuvre des textes sur l'égalité, même sans requête officielle, tout en répondant ponctuellement à des sollicitations émanant du gouvernement ou des ONG.

- **Une pratique de remise officielle de rapports au Président de la République ou autres autorités** (*rapport annuel, non-exclusif, mandataire*). Certains pays (**Guinée, Mauritanie, Sénégal, Tchad**) ont la pratique d'élaborer des **rapports annuels d'activité**, synthétisant les constats, recommandations et observations de l'observatoire sur l'état de l'égalité de genre dans le pays. Ces rapports sont **formellement transmis aux plus hautes autorités**, notamment à la Présidence de la République ou à la Primature, mais aussi à d'autres institutions comme les ministères ou les assemblées nationales.

Expérience du Sénégal : le rapport de l'Observatoire National de la Parité est officiellement remis chaque année au Président de la République, avec copie aux partenaires techniques, aux institutions parlementaires et aux OSC. Ce dispositif confère au rapport un caractère stratégique et institutionnel fort, contribuant à la visibilité de l'observatoire et à la prise en compte de ses recommandations.

- **Une dynamique portée par les compétences disponibles et mobilisées au sein des OSC.** Certains pays, tel que le **Sénégal**, mobilisent activement les compétences disponibles au sein des OSC, notamment les organisations de jeunesse, pour renforcer le pilotage stratégique et l'efficacité des actions des observatoires.

La représentante du **Sénégal** a expliqué que les résultats obtenus par leur observatoire sont largement dus à la mobilisation des compétences présentes au sein des OSC, tant dans la gouvernance que dans les actions menées. Les organisations de jeunesse, en particulier celles de jeunes filles, jouent un rôle clé en apportant expertise et dynamisme, qui s'additionnent aux ressources humaines internes.

4.2. Défis liés à la gouvernance des observatoires

⇒ Contexte politico-culturel souvent peu favorable

Les observatoires opèrent dans des contextes marqués par des **contraintes sociopolitiques et culturelles fortes** :

- **Des blocages socio-politiques, religieux ou parlementaires** dans certains pays entravent la mise en œuvre de réformes sensibles (genre, parité, VBG). Dans plusieurs pays, comme en **Guinée**, en **Mauritanie** ou au **Tchad**, des freins institutionnels ou idéologiques empêchent l'adoption ou l'application de mesures favorables à l'équité de genre. Certains observatoires sont freinés par des pressions politiques, religieuses ou conservatrices. C'est le cas notamment de la **Mauritanie** où jusqu'à ce jour la proposition de loi KARAMA (relative à la lutte contre les violences basées sur le genre) n'a pu être voté du fait du blocage de groupes parlementaires religieux.
- **Des blocages socio-culturels freinant l'intégration du genre constatés dans plusieurs pays.** En effet, les normes sociales dominantes, les stéréotypes sexistes persistants, les

interprétations religieuses erronées, ainsi que la faible valorisation de la parole des femmes dans les espaces publics, y compris dans les assemblées élues, limitent l'acceptabilité de certaines initiatives portées par les observatoires. Ces réalités imposent de développer des stratégies de transformation culturelle à long terme et de recourir des stratégies de plaidoyer spécifiques.

- La **résistance des communautés** à l'intégration du genre, notamment dans les pays fortement islamiques, freine la mobilisation autour des missions de l'observatoire.

Ces dynamiques affectent la **légitimité perçue** des observatoires, notamment lorsqu'ils sont perçus comme imposant des idéologies extérieures.

⇒ **Faiblesse de la gouvernance et du pilotage stratégique**

Bien que la plupart des observatoires disposent formellement d'un Président du Conseil d'Orientation (PCO) ou de Président de Conseil d'Administration, plusieurs limites affectent la qualité de cette structure de gouvernance :

- Dans plusieurs pays, le **Président du Conseil ou les représentants ministériels identifiés** dans les organes de pilotage **ne sont pas réellement impliqués** en raison de leurs fonctions dans ces ministères, qui ne leur offre pas une grande disponibilité. Cette absence affecte la tenue régulière de réunions du conseil d'orientation **et le pilotage stratégique** des observatoires.
- L'absence d'un **pilotage stratégique fort**, en raison d'un **Conseil d'orientation insuffisamment fonctionnel**, constitue un frein à l'efficacité institutionnelle des observatoires.

II. EXPÉRIENCES

1. Pratiques et succès clés

Axe 1 : Veille stratégique

Pratiques des pays

- Tous les observatoires disposent ou mettent en place un **système de suivi des données sensibles au genre**, portant notamment sur des thématiques comme les violences basées sur le genre (VBG), la participation des femmes aux sphères décisionnelles, l'accès aux ressources, l'éducation, la santé ou la protection sociale.
- La **collecte des données** s'effectue principalement via les **ministères sectoriels, les collectivités territoriales, les institutions publiques**, et parfois via les systèmes communautaires ou les structures sanitaires et judiciaires.

- L'utilisation d'**outils de collecte** est répandue : canevas, fiches, matrices, grilles d'analyse, plateformes numériques ou bases Excel.
- La production de **rapports périodiques** (annuels, bilans d'activités, rapports techniques ou études de diagnostic) est une pratique commune visant à documenter l'état de l'équité de genre dans les politiques publiques et à orienter les décisions gouvernementales.

Succès clés

Malgré des contraintes logistiques et financières, tous les observatoires sont parvenus à **produire des livrables stratégiques** (rapports, études, diagnostics) ayant une utilité institutionnelle :

- En Côte d'Ivoire, la mise en réseau des Directions de la planification a permis l'élaboration d'un **rapport annuel national** sur l'égalité hommes/femmes.
- Au Sénégal, l'élaboration de l'**Indice national de l'Égalité entre la Femme et l'Homme (INEFH)**, des rapports-bilans sur les PAP, et la mise en place d'une **plateforme numérique sur les données genre** témoignent d'une veille consolidée.
- En Guinée, même si les résultats concrets restent limités, la **collecte intersectorielle (sanitaire, communautaire, judiciaire)** est organisée et structurée en vue de la mise en œuvre d'un système intégré.
- Au Tchad, **l'approche transversale couvre six domaines prioritaires**, avec des sources de collecte variées et une volonté manifeste d'articuler veille documentaire, statistiques et observations de terrain.
- En Mauritanie, le suivi régulier d'un large éventail d'indicateurs relatifs aux droits des femmes et des filles – collectés auprès de l'ONS, des OSC, des médias et des partenaires techniques – a débouché sur la **production d'un rapport annuel** soumis au Président de la République et au Premier ministre, contribuant à l'EPU 2025.

Axe 2 : Communication

Pratiques des pays

- Tous les observatoires ont engagé ou prévoient de mettre en œuvre une **stratégie de communication** fondée sur une **combinaison de canaux numériques et traditionnels** : sites web, comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube), presse écrite, médias audiovisuels, newsletters, ateliers, panels, bulletins imprimés.

- Le **contenu des communications** est centré sur :
 - La **sensibilisation aux droits des femmes** et à l'égalité de genre,
 - La **prévention des VBG**,
 - L'explication des **lois et mécanismes de recours** en cas de discrimination ou non-respect des droits,
 - La **promotion des activités et projets** de l'observatoire.
- Les **publics cibles** sont variés : populations (hommes et femmes), jeunes, OSC, leaders communautaires et religieux, chercheurs, partenaires techniques et financiers (PTF), institutions publiques.

Succès clés

Tous les observatoires ont su mener au moins une action de communication perçue comme **impactante** :

- En Côte d'Ivoire : campagne de **sensibilisation sur les violences électorales** à l'encontre des femmes candidates.
- Au Sénégal : **diffusion d'informations sur la saisine des juridictions** en cas de non-respect de la parité ; interpellation publique des autorités et des acteurs politiques.
- En Guinée : **webinaire « STOPVBG »** et campagne digitale sur le **cancer du sein**, largement relayés dans le cadre des 16 jours d'activisme.
- Au Tchad : bien que la stratégie soit encore en cours d'élaboration, des actions comme les **plaideurs publics et campagnes de sensibilisation** ont permis d'initier un dialogue avec les communautés.
- En Mauritanie, l'adoption d'une stratégie de communication 2024–2028 combinant **réseaux sociaux (Facebook, TikTok)**, **radios communautaires**, **télévisions locales** et **forums** a permis de **sensibiliser massivement** la population aux droits des femmes, aux VBG et à l'avant-projet de loi KARAMA.

Axe 3 : Plaidoyer

Pratiques des pays

- Tous les observatoires ont développé des **actions de plaidoyer** autour de thématiques centrales telles que :
 - L'application effective de **lois sur la parité ou l'égalité des sexes**,
 - La **réforme législative** (code pénal, code électoral, code des collectivités),

- La **prévention des VBG**, notamment en milieu scolaire ou communautaire,
- L'**autonomisation des femmes** et leur accès aux sphères de décision.
- Les activités de plaidoyer prennent plusieurs formes : **conférences de presse, ateliers, éditions de brochures, émissions télé et radio, sensibilisations communautaires**, et diffusion de documents juridiques (arrêts commentés, propositions de réforme).
- Plusieurs observatoires ont obtenu des **résultats concrets** : adoption ou réforme de textes, meilleures représentations féminines, mobilisation accrue des décideurs et des acteurs communautaires.
- Le plaidoyer est souvent mené en **synergie avec les OSC**, les institutions publiques et les partenaires techniques et financiers.

Succès clés

Les actions de plaidoyer ont permis d'obtenir des **avancées concrètes** dans plusieurs pays :

- En Côte d'Ivoire : **adoption d'un nouveau Code pénal** prenant en compte l'avortement sécurisé ; implication de la **CEI dans l'application de la loi sur le quota**.
- Au Sénégal : **réforme du Code électoral, renforcement de la représentation des femmes** dans les instances politiques, **décisions de justice favorables, planification et budgétisation sensible au genre**.
- En Guinée : mise en place de **clubs de filles dans les écoles** ; démarrage de la conception d'un **système statistique intégré**.
- Au Tchad : **adhésion de leaders communautaires** aux campagnes de sensibilisation, traduite par un engagement dans des **actions de porte-à-porte**.
- **En Mauritanie**, le plaidoyer a porté sur **l'adoption de la loi KARAMA** contre les VBG, la **représentation politique des femmes**, la **visibilité de l'approche genre** dans les politiques nationales, et la **production de documents d'analyses législatives** en lien avec les droits des femmes et des filles.

Axe 4 : Développement de partenariats

Pratiques des pays

- Tous les observatoires s'appuient sur des **partenariats institutionnels, techniques et financiers** pour mettre en œuvre leurs actions et consolider leur positionnement.
- Les partenaires incluent des **ministères sectoriels, des OSC nationales, des réseaux thématiques**, ainsi que des **agences des Nations Unies** (ONU Femmes, UNFPA, HCDH, PNUD...), des coopérations bilatérales ou des ONG internationales.

- Ces partenariats se concrétisent par des actions telles que :
 - La **formulation conjointe de politiques et réformes**,
 - Le **renforcement de capacités (formations)**,
 - La **collecte et traitement de données**,
 - La **mise en œuvre d'activités sur le terrain**, notamment en zones rurales.
- Certains observatoires développent également des **mécanismes de concertation** pour coordonner les contributions et améliorer la complémentarité entre acteurs.

Succès clés

- Partout, les partenariats ont permis de **renforcer la visibilité, l'efficacité et la portée territoriale des observatoires** :
 - En Côte d'Ivoire : les partenaires ont appuyé la **formulation de propositions réglementaires et juridiques** sur le genre.
 - Au Sénégal : les appuis ont contribué à une **sensibilité accrue des politiques publiques** à l'approche genre.
 - En Guinée : les collaborations ont permis l'**appui à la création d'une base de données** sur les VBG et la **collecte technique des informations**.
 - Au Tchad : les partenaires mettent directement en œuvre les activités de terrain, ce qui permet à l'OPEG d'**étendre son influence jusqu'aux zones rurales**.
 - **En Mauritanie**, les partenariats avec le **PNUD, UNFPA, HCDH, Expertise France, SCAC, l'Union Européenne, les OSC nationales** et plusieurs **ministères sectoriels** ont permis de **renforcer la visibilité des campagnes**, de **produire des outils d'analyse** et de **coordonner des forums multi-acteurs** sur les droits des femmes.

Axe 5 : Relations avec les OSC

Pratiques des pays

- Tous les observatoires collaborent avec des **organisations de la société civile (OSC)**, considérées comme des partenaires opérationnels essentiels.
- Ces collaborations prennent des formes diverses :
 - **Participation à la veille, l'alerte, la sensibilisation, le plaidoyer**,
 - **Co-formulation et co-exécution d'activités et de projets**,

- Réalisation de **cartographies d'acteurs, actions de prise en charge, échanges de données.**
- Les collaborations avec les OSC ont permis d'**élargir la couverture géographique, de renforcer l'ancrage local des messages, et de relayer les recommandations des observatoires** vers les communautés.
- La volonté de **renforcer la complémentarité est partagée par tous les pays, mais diffèrent selon les besoins, notamment le renforcement des échanges d'informations et l'établissement d'un cadre formel de collaboration.**

Succès clés

- Ces synergies avec les OSC ont débouché sur des **dispositifs structurants ou des résultats concrets :**
 - En Côte d'Ivoire : les OSC sont intégrées dans le **mécanisme de veille, d'alerte et d'anticipation.**
 - Au Sénégal : création du **réseau national de veille et d'alerte sur la parité (LPA).**
 - En Guinée : **campagnes de sensibilisation conjointes et cartographie des acteurs de prise en charge des cas de VBG.**
 - Au Tchad : **inclusion systématique des OSC** dans toutes les activités de l'OPEG ; **plaidoyers conjoints auprès des décideurs.**
 - **En Mauritanie, les partenariats actifs avec les OSC** ont permis la mise en œuvre d'actions concertées dans le cadre de la **veille citoyenne, de la collecte de données communautaires et de l'organisation de forums publics**, renforçant ainsi la portée territoriale de l'ONDFF.

2. Acquis et défis

Axe 1 : Veille stratégique

Acquis communs

- Tous les observatoires suivent régulièrement des **données et indicateurs liés au genre**, en lien avec les politiques publiques, les violences basées sur le genre (VBG), l'accès aux ressources, ou la participation des femmes à la prise de décision.
- Les **ministères, les structures nationales d'exécution, les institutions publiques, les partenaires au développement, les collectivités et organisations locales (sanitaires, communautaires, judiciaires et religieuse)** sont les principales sources de données, témoignant d'un ancrage institutionnel fort dans les systèmes nationaux.
- Des efforts sont en cours pour mettre en place ou améliorer des **mécanismes de suivi structurés**, même si les outils varient d'un pays à l'autre.
- Les observatoires produisent des **rapports de suivi, des études de diagnostic ou des rapports circonstanciés**, contribuant à documenter les avancées ou les écarts.
- Des **mécanismes de saisine et d'auto-saisine renforcent le rôle d'alerte des observatoires**. Les observatoires peuvent **s'auto-saisir** ou être saisis par des acteurs tiers, ce qui leur permet de réagir face à des situations critiques (élections, VBG, crises sociales). Ce fonctionnement élargit leur capacité d'initiative et **renforce leur rôle d'observateurs actifs et indépendants**.
- Au **Sénégal** et en **Guinée**, les dispositifs de redevabilité mis en œuvre par les observatoires impliquent à la fois les **institutions publiques, les parlementaires, les OSC et les populations**. Cette approche multipartite favorise un haut niveau de redevabilité, une **transparence accrue** et renforce la confiance envers l'observatoire en tant qu'acteur d'intérêt public.

Acquis spécifiques

Tableau 4: Synthèse des acquis spécifiques notables

Pays	Acquis spécifiques notables
Côte d'Ivoire (ONEG)	<p>-Mise en réseau des Directions de la Planification ;</p> <p>-Création d'un Répertoire National des Indicateurs Genre (RNIG)</p> <p>-Réalisation d'un rapport couvrant la période 2011-2023 sur les avancées du genre en Côte d'Ivoire ;</p> <p>-Réalisation d'une base de données portant sur sept (07) thématiques : <i>Santé et bien-être - Education/formation - Emploi et autonomisation de la femme - Participation politique et sphère de prise de décision - Paix et sécurité - VBG - Foncier rural, eau et environnement.</i></p>

Pays	Acquis spécifiques notables
Sénégal (ONP)	-Réalisation de nombreux rapports-bilan multisectoriels et de rapport d'études (COVID-19, PAP 1 et 2, baseline, PUDC, élections ...) -Mise en place d'une base de données nationale des statistiques de genre ; -Validation de l' Indice national de l'Égalité entre la Femme et l'Homme (INEFH)
Guinée (ONPS-VBG)	-Collecte axée sur les cas de VBG et les questions de protection sociale via des sources sanitaires, judiciaires et communautaires -Système de veille en phase de conception
Tchad (OPEG)	-Suivi structuré autour de six domaines stratégiques (<i>éducation, santé, VBG, autonomisation, participation politique, accès aux ressources</i>) -Collecte des données au niveau national via des revues documentaires, enquêtes, fiches de collecte . Il existe une base de données nationale dynamique avec des outils adaptés -Production systématique de rapports annuels
Mauritanie (ONDFF)	-Production d'un rapport annuel et contribution à l'EPU -Suivi régulier de données sur les droits des femmes et des filles -Mobilisation de sources multiples (OSC, ONS, médias, partenaires techniques)

Défis communs :

- Plusieurs observatoires soulignent une **insuffisance ou une mauvaise qualité des données collectées**, en particulier l'absence de **données désagrégées par sexe**, qui limite l'analyse genrée.
- Des **capacités techniques et sensibilités au genre limitées** chez les acteurs impliqués dans la collecte et le traitement des données sont rapportées (faible maîtrise des outils de suivi, manque de sensibilisation).
- Des **ressources financières et humaines insuffisantes** freinent l'efficacité du travail de veille.
- L'absence ou l'insuffisance d'outils numériques et de systèmes de gestion de données entrave le fonctionnement optimal de la veille.

Défis spécifiques

Tableau 5: Synthèse des défis spécifiques notables

Pays	Défis spécifiques notables
Côte d'Ivoire (ONEG)	-Le manque de données désagrégées dans plusieurs ministères, l'insuffisance de personnel qualifié en genre, et l'absence d'une base de données digitale multisectorielle compliquent la veille.

Pays	Défis spécifiques notables
Sénégal (ONP)	-La remontée difficile des données, la faiblesse des capacités techniques dans la production et la diffusion de statistiques générées et le manque de sensibilisation des acteurs aux enjeux d'équité sont particulièrement problématiques.
Guinée (ONPS-VBG)	-Le retard dans le déblocage de la subvention a freiné la conception et la mise en œuvre du système de veille, toujours en phase préparatoire.
Tchad (OPEG)	-Une perception erronée de certains concepts liés au genre complique la collecte et l'analyse des données, en plus de l'absence d'outils spécifiques pour la veille.
Mauritanie (ONDFF)	-Difficulté d'accès à des données fiables et actualisées -Absence de dispositifs modernes d'archivage -Ressources humaines et techniques limitées pour consolider le système de veille

Axe 2 : Communication

Acquis communs

- Tous les observatoires utilisent à des degrés divers des canaux digitaux et traditionnels (réseaux sociaux, web, presse, ateliers).
- Le contenu des communications porte essentiellement sur la sensibilisation à l'égalité de genre, à la protection sociale, aux droits des femmes et aux VBG.
- Les populations, OSC, décideurs politiques, jeunes et communautés locales sont les cibles principales des messages.
- Des campagnes thématiques ou ponctuelles ont permis de toucher un large public malgré les ressources limitées.

Acquis spécifiques

Tableau 6: Synthèse des acquis spécifiques notables

Pays	Acquis spécifiques notables
Côte d'Ivoire (ONEG)	-Existence d'un plan stratégique de communication 2023–2028 ; -Communication active sur les mécanismes de saisine.
Sénégal (ONP)	-Mise en œuvre d'un plan de communication quinquennal ; -Diffusion de données juridiques sur les recours en cas de non-respect de la parité -Création d'un site web et de pages Meta et Twitter -Mobilisation des acteurs à travers les médias et les foras.
Guinée (ONPS-VBG)	-Réalisation de campagnes digitales impactantes comme le webinaire "STOPVBG" et la campagne sur le cancer du sein -Utilisation combinée de médias classiques et ateliers communautaires.

Pays	Acquis spécifiques notables
Tchad (OPEG)	-Utilisation de bulletins, newsletters, base de données, site web ; -Stratégie de communication en cours d'élaboration avec un partenaire technique
Mauritanie (ONDFF)	-Élaboration d'une stratégie de communication 2024–2028 alignée sur le plan quinquennal ; usage des réseaux sociaux (Facebook, TikTok), médias locaux (radio, presse) et forums communautaires ; contenu axé sur les droits des femmes, les lois sur le genre et la participation citoyenne.

Défis communs :

- Tous les observatoires font état d'un **manque de moyens financiers** pour produire et diffuser efficacement leurs contenus de communication.
- Le **déficit en ressources humaines qualifiées** empêche le déploiement optimal des stratégies ou actions prévues.
- La **logistique et les équipements techniques** (outils technologiques, canaux digitaux, matériel de diffusion) sont souvent insuffisants pour couvrir l'ensemble des besoins.

Défis spécifiques

Tableau 7 : Synthèse des défis spécifiques notables

Pays	Défis spécifiques notables
Côte d'Ivoire (ONEG)	-L'observatoire souffre d'une limitation de ressources matérielles , ce qui entrave la production et la diffusion de contenus, malgré une stratégie de communication bien définie.
Sénégal (ONP)	-Le budget alloué à la communication est jugé faible , de même que l'effectif du personnel dédié, ce qui réduit la portée des actions.
Guinée (ONPS-VBG)	-L'observatoire est confronté à un manque d'outils techniques et technologiques , indispensable pour assurer la diffusion digitale et institutionnelle de ses messages.
Tchad (OPEG)	-Le manque de ressources financières et humaines disponibles spécifiquement pour la communication empêche la finalisation de la stratégie actuellement en cours d'élaboration.
Mauritanie (ONDFF)	-Faible couverture médiatique, manque de vulgarisation des concepts genre, résistances socioculturelles persistantes, et ressources financières limitées pour déployer à grande échelle la stratégie de communication

Axe 3 : Plaidoyer

Acquis communs :

- Tous les observatoires mènent des actions de plaidoyer portant sur des **enjeux législatifs, la promotion des droits, la prévention des VBG, ou la participation des femmes à la vie publique.**
- Les **outils mobilisés** incluent : conférences de presse, ateliers, sensibilisations communautaires, publications juridiques, émissions radios et télé.
- Plusieurs actions ont abouti à des **résultats concrets** : réformes, adoption de lois, mobilisation d'acteurs politiques ou communautaires, décisions judiciaires favorables.
- Les observatoires occupent progressivement une place de référence dans l'espace institutionnel et politique, en tant que porteurs de propositions.
- En **Mauritanie**, au **Sénégal** et au **Tchad**, les observatoires ont développé une **pratique de remise officielle de rapports annuels** aux hautes autorités. En **Mauritanie** et au **Sénégal**, la remise est faite au **Président de la République** et au **Tchad**, la remise est faite au **Premier Ministre**. Ces rapports, ainsi remis aux autorités, permettent **d'informer, d'interpeller et d'orienter l'action publique**. Cette pratique contribue à **institutionnaliser le plaidoyer**, en portant les recommandations au plus haut niveau de l'État.

Acquis spécifiques

Tableau 8: Synthèse des acquis spécifiques notables

Pays	Acquis spécifiques notables
Côte d'Ivoire	-Adoption du nouveau Code pénal encadrant l'avortement sécurisé ; intervention de la CEI pour rappeler l'application de la loi sur le quota
Sénégal	-Appui à la réforme du Code électoral ; décisions de justice favorables ; développement de réseaux et financement de projets suite à la visibilité accrue de l'ONP
Guinée	-Mise en place de clubs de filles en milieu scolaire ; début de la conception d'un système statistique intégré
Tchad	-Engagement communautaire fort via des actions de sensibilisation porte-à-porte et adhésion de leaders locaux autour des droits des femmes
Mauritanie (ONDFF)	-Plaidoyer en faveur de l'adoption de la loi KARAMA (relative à la lutte contre les violences basées sur le genre) -Actions sur la représentation politique des femmes ; contribution à la mise en visibilité du genre dans les politiques publiques ; production de documents de plaidoyer et d'analyses législatives

Défis communs :

- Une **faible appropriation du concept de genre** par les décideurs ou les acteurs de terrain rend les actions de plaidoyer plus difficiles.
- Le **manque de moyens logistiques et financiers** limite l'organisation d'activités de plaidoyer à grande échelle.
- Certains pays relèvent des **obstacles liés aux normes socioculturelles**, qui freinent l'acceptation des changements défendus par les observatoires.

Défis spécifiques

Tableau 9 : Synthèse des défis spécifiques notables

Pays	Défis spécifiques notables
Côte d'Ivoire (ONEG)	-Le manque de coordination entre les parties prenantes entraîne une faible synergie dans les actions de plaidoyer.
Sénégal (ONP)	-L'observatoire est confronté au refus d'exécution de certaines décisions de justice , à des résistances culturelles fortes , et à la faiblesse des statistiques genrées disponibles.
Guinée (ONPS-VBG)	-Les manques logistiques et financiers constituent des freins majeurs à la mise en œuvre d'un plaidoyer efficace, notamment autour du système statistique intégré et des VBG en milieu scolaire.
Tchad (OPEG)	-Le contexte local sensible au genre , où ces notions sont mal perçues, rend le plaidoyer difficile, malgré un certain engagement communautaire.
Mauritanie (ONDFF)	-La coordination insuffisante entre les parties prenantes nuit à l'efficacité collective du plaidoyer. -Forte résistance culturelle sur les questions liées aux droits des femmes. -Faible mobilisation et implication du caucus des femmes parlementaires dans les actions et interventions de l'observatoire, notamment en faveur de l'adoption de la loi KARAMA.

Axe 4 : Développement de partenariats

Acquis communs :

- Tous les observatoires ont noué des **partenariats avec des institutions nationales ou internationales** (agences ONU, coopérations bilatérales, ONG).
- Les partenariats apportent des **ressources techniques, logistiques, financières**, et facilitent l'**influence sur le terrain**.
- Ces collaborations soutiennent notamment la **formulation de réformes, la collecte de données, la sensibilisation et le plaidoyer**.

- Plusieurs partenariats ont permis de **structurer des campagnes, des formations ou des activités conjointes**, renforçant la crédibilité institutionnelle des observatoires.

❖ Acquis spécifiques

Tableau 10 : Synthèse des acquis spécifiques notables

Pays	Acquis spécifiques notables
Côte d'Ivoire	-Partenariats orientés vers la formulation de politiques et lois favorables à l'égalité de genre ; appui à la coopération entre observatoires
Sénégal	-Appuis sectoriels à l'intégration du genre dans les politiques publiques ; suivi de l'application de la loi sur la parité ; diffusion des statistiques de genre
Guinée	-Partenariats ciblés sur la conception de bases de données, la collecte de données VBG , et la formation
Tchad	-Mise en œuvre directe des actions par les partenaires, ce qui permet à l'observatoire d'être reconnu jusqu'en milieu rural
Mauritanie (ONDFF)	-Partenariats avec le PNUD, UNFPA, HCDH, Expertise France, SCAC, Union Européenne, OSC nationales et ministères sectoriels ; contribution à la production d'outils et à la mobilisation pour les campagnes.

☒ Défis communs :

- Les observatoires soulignent un **manque de ressources financières et techniques** pour entretenir des partenariats efficaces.
- Manque de coordination et de synergie entre acteurs partenaires**, qui freine la complémentarité des actions et la cohérence des interventions.
- Des difficultés d'accès aux ressources documentaires
- Chevauchement d'activités ou de mandats** entre structures opérant sur les mêmes thématiques, sans mécanisme de concertation formel.

⚠ Défis spécifiques

Tableau 11 : Synthèse des défis spécifiques notables

Pays	Défis spécifiques notables
Sénégal	-Les résistances des acteurs politiques et le faible portage institutionnel du genre fragilisent les efforts partenariaux.
Guinée et Côte d'Ivoire	-Aucun défi n'est rapporté concernant les partenariats, ce qui laisse entendre une coopération fluide et fonctionnelle.
Tchad	-Manque de ressources humaines

Pays	Défis spécifiques notables
Mauritanie (ONDFF)	-Difficultés d'accès à l'information

Axe 5 : Relations avec les OSC

Acquis communs :

- Tous les observatoires collaborent avec des **organisations de la société civile (OSC)** à travers la **co-conception, co-exécution ou inclusion dans les mécanismes de veille et de plaidoyer**.
- Ces collaborations permettent de **renforcer la couverture du territoire, l'efficacité des actions communautaires et la légitimité locale des initiatives**.
- Tous les observatoires expriment le souhait de **renforcer ces synergies** à travers un meilleur **échange d'informations, de données et de capacités**.
- Il existe une forte demande mutuelle pour **formaliser, structurer et harmoniser** les liens entre les OSC et les observatoires, à travers des outils, des bases de données et des cadres de suivi partagés.
- **Dans tous les observatoires**, on note une **participation structurée des OSC à la gouvernance**, même si le pourcentage de représentation varie d'un observatoire à un autre. Cette **participation structurée des OSC** dans les instances de gouvernance (conseil d'orientation ou conseil d'administration) constitue un levier important pour renforcer la **légitimité démocratique, la transparence et la redevabilité sociale** des observatoires.
- Dans plusieurs cas, les OSC **contribuent également à la production d'études, à la remontée d'alertes ou à la diffusion d'informations**.
- Dans tous les pays, les OSC disposent d'un **ancrage terrain précieux, d'une expérience avérée en matière de VBG**, et de **capacités de mobilisation et d'influence locales**.

Acquis spécifiques

Tableau 12 : Synthèse des acquis spécifiques notables

Pays	Acquis spécifiques notables
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> -Implication active des OSC dans le mécanisme de veille, d'alerte et d'anticipation -Appui institutionnel et technique aux OSC dans l'institutionnalisation de la collecte des données sur les violences basées sur le genre et le plaidoyer en faveur des personnes en situation de handicap visuel

Pays	Acquis spécifiques notables
Sénégal	-Mise en place du réseau national de veille et d'alerte sur la parité (RNVA) , structure formelle et fédératrice
Guinée	- Réalisation d'une cartographie des acteurs de la prise en charge des VBG - Campagnes conjointes avec les OSC
Tchad	- Les OSC participent à toutes les activités de l'observatoire - Réalisation de plaidoyers conjoints auprès des décideurs politiques
Mauritanie (ONDFF)	-Partenariats dynamiques avec les OSC sur la veille citoyenne, l'organisation d'ateliers, la collecte de données et la mobilisation lors de campagnes de sensibilisation.

Défis communs :

- La collaboration avec les observatoires est souvent **informelle ou ponctuelle**, ce qui limite l'efficacité collective. Il y a un besoin fort exprimé par les OSC, dans tous les pays, de **formaliser davantage les collaborations** avec les observatoires nationaux (*à travers des accords formels, des cadres structurés ou des outils/mécanismes de coordination*).
- Les **échanges de données, d'informations et de documents clés** restent parfois limités, entravant une pleine synergie.

Défis spécifiques

Tableau 13 : Synthèse des défis spécifiques notables

Pays	Défis spécifiques notables
Côte d'Ivoire	-Aucun obstacle signalé, mais une attente claire pour l'instauration d'un cadre formel de collaboration .
Guinée	-Pas de difficulté rapportée, mais l'observatoire souhaite renforcer la complémentarité et le partage de données avec les OSC .
Tchad	- Problèmes de communication et d'accès à l'information observés. -Collaboration autour des thématiques prioritaires à renforcer.
Mauritanie	- Absence de cadre de coordination actif entre l'ONDFF et les OSC. -Divergences d'approche et de priorités entre les organisations -Contraintes logistiques qui limitent les actions conjointes.

III. OUTILS ET SUPPORTS UTILISÉS PAR LES OBSERVATOIRES

Tous les observatoires utilisent ou développent des **outils techniques de collecte, d'analyse et de centralisation des données** relatives au genre.

Ces outils visent à faciliter le **suivi des indicateurs, la production de rapports, ainsi que la veille sur l'évolution des politiques publiques et des violences basées sur le genre (VBG)**.

Tableau 14 : Outils et supports techniques utilisés par axe et par pays

Axe	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	Tchad	Mauritanie
Veille stratégique	- Répertoire National des Indicateurs Genre (RNIG) - Base Excel - Matrice de collecte	- Canevas de collecte - Grille d'analyse - Plateforme de données genre - Études et rapports techniques	- Système de veille en phase de conception - Sources sanitaires, communautaires, judiciaires, religieuses	- Revues documentaires - Fiches de collecte - Rapports périodiques - Études (<i>pas d'outil dédié</i>)	- Rapport annuel - Contributions à l'EPU - Sources ONS, OSC, médias, partenaires techniques - Données issues de forums et ateliers
Communication	- Site Internet - Page Facebook - Presse écrite - Plan de communication 2023–2028	- Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Medium, YouTube) - Médias traditionnels - Forums - Brochures juridiques	- Réseaux sociaux, Web - Ateliers, panels, conférences - TV, presse en ligne - Campagnes digitales	- Site web - Newsletters - Bulletins imprimés - Base de données - Plan de communication en élaboration	- Réseaux sociaux (Facebook, TikTok) - Radios communautaires - Télévision locale - Stratégie de communication 2024–2028 - Forums et campagnes
Plaidoyer	- Rapports circonstanciés - Conférences de presse - Visites aux partis politiques - Appui CEI	- Émissions télé et radio - Brochures et lettres - Notes techniques - Arrêts de la Cour suprême diffusés	- Ateliers - Clubs de filles - Sensibilisation en milieu scolaire - Projet de système statistique	- Discussions communautaires - Sensibilisation porte-à-porte - Rapports de plaidoyer - Appui des OSC	- Notes de plaidoyer - Documents d'analyse législative - Forums multi-acteurs - Appui à la loi KARAMA - Rapport annuel remis aux autorités

IV. AXES STRATÉGIQUES, THÉMATIQUES PRIORITAIRES, CIBLES ET RESSOURCES

- Tous les pays abordent le **droit à la participation politique** et les **violences basées sur le genre** comme des thématiques centrales.
- Le **grand public** et les **décideurs politiques** sont des cibles communes.
- Les **ressources disponibles varient selon le niveau d'institutionnalisation** du plan de communication et le soutien des partenaires techniques et financiers.
- La **mobilisation communautaire** (ateliers, campagnes, plaidoyers de proximité) est une stratégie partagée, particulièrement marquée au Tchad et en Guinée.

Tableau 15 : Axes stratégiques, thématiques prioritaires, cibles clés et ressources disponibles par pays

Pays	Axes stratégiques (Plaidoyer & Communication)	Thématiques prioritaires	Cibles clés	Ressources disponibles
Côte d'Ivoire (ONEG)	- Sensibilisation sur les violences électorales et l'égalité H/F - Promotion des lois sur la SSR et la parité- Visibilité des activités de l'ONEG	- Violences sexistes (en période électorale) - Santé sexuelle et reproductive (SSR) - Représentation politique des femmes (loi sur le quota)	- Population (hommes/femmes) - Partis politiques - Cabinet du Premier Ministre - Médias	- Plan de communication 2023–2028 - Site Internet, Facebook, presse écrite - Conférences de presse - Appui institutionnel (CEI) - Rapports circonstanciés
Sénégal (ONP)	- Promotion et application de la loi sur la parité - Intégration du genre dans les politiques publiques - Mobilisation sociale et interpellation des autorités	- Loi sur la parité - Représentation des femmes - Genre dans les documents sectoriels de planification et de budgétisation - Décisions de justice et réformes juridiques	- État, collectivités territoriales - OSC - Leaders religieux et coutumiers - Partenaires techniques et financiers	- Plan de communication quinquennal - Médias traditionnels et réseaux sociaux - Publications juridiques (arrêts, brochures) - Lettres de plaidoyer, notes techniques
Guinée (ONPS-VBG)	- Sensibilisation contre les VBG - Plaidoyer pour un système	- VBG (en milieu scolaire) - Protection sociale	- Ministères sectoriels - PTF - Médias	- Plan de communication 2023–2025 - Réseaux sociaux, web, médias

Pays	Axes stratégiques (Plaidoyer & Communication)	Thématiques prioritaires	Cibles clés	Ressources disponibles
	<ul style="list-style-type: none"> - statistique intégré - Visibilisation des activités de prévention 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système de données genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales (femmes, jeunes, religieux) - Chercheurs, grand public 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers, panels, conférences - Clubs de filles - Campagnes digitales (ex : « STOPVBG »)
Tchad (OPEG)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation communautaire sur l'égalité H/F - Mobilisation autour des droits des femmes et des filles - Appui aux initiatives locales par les OSC 	<ul style="list-style-type: none"> - VBG - Droits des femmes et des filles - Participation politique et économique - Cohabitation pacifique et maintien de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés rurales - Jeunes - OSC locales - Organisations féminines - Leaders locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Site web, bulletins, newsletters - Plan de communication en cours avec AT EDIFIS - Campagnes de sensibilisation - Discussions communautaires - Rapport de plaidoyer
Mauritanie (ONDFF)	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la loi KARAMA et la représentation politique - Communication sur les droits des femmes et les VBG via forums et radios locales - Rapport annuel comme levier de suivi politique 	<ul style="list-style-type: none"> - VBG - Participation politique des femmes - Cadre légal genre et droits des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Population générale - Leaders communautaires - Institutions publiques - OSC - PTF 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de communication 2024–2028 - Réseaux sociaux (Facebook, TikTok) - Radios et télé locales - Forums communautaires - Rapport annuel

V. CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES OU ACTEURS CLÉS EN SOUTIEN AUX OBSERVATOIRES

Tous les pays mobilisent une **approche multi-acteurs**, bien que la **structure et l'organisation des réseaux varient**. Les **OSC**, les **institutions publiques** et les **partenaires internationaux** forment une base stable d'appui aux observatoires.

1. Résumé des profils d'acteurs par pays

Tableau 16 : Synthèse des profils d'acteurs par pays

PAYS	INSTITUTIONNELS	OSC / RESEAUX	COMMUNAUTAIRES	PTF / COOPERATION
COTE D'IVOIRE	✓	✓	✓	✓
SENEGAL	✓	✓	✓	✓
GUINEE	✓	✓	✓	✓
TCHAD	✓	✓	✓	✓
MAURITANIE	✓	✓	✓	✓

2. Catégorie d'acteurs clefs par pays

Côte d'Ivoire (ONEG)

Tableau 17 : Catégorie des acteurs clefs de la Côte d'Ivoire

Type d'acteur	Parties prenantes identifiées	Rôle ou appui principal
Institutionnels nationaux	- Cabinet du Premier Ministre - Ministères sectoriels - Directions de la Planification et des Statistiques (DPS)	- Destinataires des rapports de redevabilité - Fournisseurs de données genre
Techniques / Réseaux	- Réseau des DPS (mise en réseau interne)	- Collecte coordonnée des données genrées
OSC / Société civile	- Organisations membres du mécanisme de veille, d'alerte et d'anticipation	- Collaboration bilatérale sur les VBG, sensibilisation
Partenaires techniques et financiers (PTF)	- Save The Children - ACED - Convention de la Société Civile	- Appui technique, juridique et logistique - Recommandations sur les réformes

Sénégal (ONP)

Tableau 18 : Catégorie des acteurs du Sénégal

Type d'acteur	Parties prenantes identifiées	Rôle ou appui principal
Institutionnels nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Présidence de la République - Ministères et collectivités territoriales - Assemblé nationale - Cours d'Appel et Cour Suprême 	<ul style="list-style-type: none"> - Réception des rapports, concertation, orientation politique, application des décisions
Techniques / Académiques	<ul style="list-style-type: none"> - Chefs de services départementaux (formés à Excel, genre, collecte) - Universités, Instituts de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs opérationnels dans la veille et la prospective
OSC / Réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau national de veille et d'alerte sur la parité (LPA) - Organisations communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Co-formulation, co-exécution d'activités, veille citoyenne
PTF et Coopération	<ul style="list-style-type: none"> - ONU Femmes - NDI - HCDH - USAID - Coopération espagnole 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mise en œuvre des lois, mobilisation sociale, renforcement de capacités, monitoring électoral

Guinée (ONPS-VBG)

Tableau 19 : Catégorie des acteurs de la Guinée

Type d'acteur	Parties prenantes identifiées	Rôle ou appui principal
Institutionnels nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères sectoriels (notamment santé, justice, affaires sociales) - Institut national de la statistique 	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de données - Soutien au système statistique intégré
Communautaires / Locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Sources communautaires et religieuses - Clubs de filles en milieu scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Veille locale, relais de sensibilisation, appui au plaidoyer
OSC / Réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de prise en charge des cas de VBG (cartographiés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la prévention et à la réponse aux VBG
PTF et Coopération	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise France - Carrefour International - ENABEL - HCDH - Banque mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique, logistique et financier sur les VBG et la base de données

Tchad (OPEG)

Tableau 20 : Catégorie des acteurs du Tchad

Type d'acteur	Parties prenantes identifiées	Rôle ou appui principal
Institutionnels nationaux	- INSEED (Institut National des Statistiques) - Primature	- Collecte et traitement de données, rattachement institutionnel
OSC / Réseaux nationaux	- CELIAF (Cellule de Liaison des Associations Féminines) - COPAFIB - CNCPRT - APLFT	- Mise en œuvre sur le terrain, mobilisation communautaire - Plaidoyers conjoints
Communautaires / Locaux	- Communautés rurales, jeunes, leaders traditionnels	- Sensibilisation, relais des messages de paix et de genre
Partenaires techniques	- AT EDIFIS (appui à la stratégie de communication)	- Appui méthodologique et stratégique en communication

Mauritanie (ONDFF)

Tableau 21 : Catégorie des acteurs de la Mauritanie

Type d'acteur	Parties prenantes identifiées	Rôle ou appui principal
Institutionnels nationaux	- Premier ministère - Présidence de la République - Ministères sectoriels (Justice, Affaires sociales, etc.)	- Réception des rapports de redevabilité - Interpellation politique - Appui institutionnel au plaidoyer
Techniques / Réseaux	- Office National de la Statistique (ONS) - Réseaux d'expertise genre	- Production et consolidation des données - Expertise en genre et en analyse des politiques publiques
OSC / Société civile	- Organisations féminines locales - Associations de jeunes - ONG nationales partenaires	- Mobilisation communautaire - Appui à la veille citoyenne - Organisation de forums et de campagnes
Partenaires techniques et financiers (PTF)	- UNFPA - PNUD - HCDH - Expertise France - SCAC - Union Européenne	- Appui technique et financier - Production d'outils - Accompagnement à la stratégie de communication

CONCLUSION

La présente capitalisation met en lumière la diversité et la pertinence des initiatives portées par les observatoires du genre dans les cinq pays partenaires du projet EDIFIS. En dépit de contextes institutionnels et techniques variés, ces structures ont su affirmer leur rôle à travers des actions concrètes de veille, de plaidoyer, de communication et de partenariat, contribuant ainsi à faire avancer l'agenda de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les résultats obtenus – adoption de réformes législatives, structuration d'outils de suivi, campagnes de sensibilisation, rapports annuels, mécanismes d'alerte, etc. – démontrent clairement **l'opportunité et la pertinence de l'existence des observatoires du genre**. Leur capacité à générer de la donnée stratégique, à porter une voix institutionnelle sur les enjeux d'égalité, et à mobiliser un écosystème d'acteurs autour de causes communes en fait des instruments clés pour accompagner la transformation des politiques publiques.

Toutefois, ces acquis restent fragilisés par des défis persistants, notamment en termes de structuration, de ressources humaines et financières, d'accès aux données désagrégées et de coordination multi-acteurs. Ces contraintes soulignent **l'urgence d'un renforcement institutionnel, technique et financier** des observatoires afin de garantir leur efficacité, leur durabilité et leur rayonnement.

Dans cette perspective, plusieurs orientations se dégagent :

- La consolidation d'un **réseau régional d'observatoires**, fondé sur l'échange, l'apprentissage mutuel et la mutualisation des ressources ;
- Le développement d'**outils communs et de dispositifs partagés** pour la veille, la communication et le plaidoyer ;
- Le **renforcement des capacités** internes des équipes, en particulier sur les volets techniques et stratégiques ;
- L'**institutionnalisation de mécanismes de collaboration** avec les OSC, les PTF et les ministères sectoriels ;
- Et la **valorisation systématique des bonnes pratiques**, pour nourrir les politiques publiques et accroître l'impact des observatoires à tous les niveaux.

Les observatoires apparaissent ainsi comme des leviers essentiels pour renforcer la redevabilité des États, accompagner le changement social, et contribuer activement à la réalisation des engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière de genre et d'inclusion.

